

Envoyé en préfecture le 10/11/2017

Reçu en préfecture le 10/11/2017

Affiché le 13/11/2017

ID : 038-213800717-20171106-D171106_3-DE

**COMMUNE DE
CHAMP SUR DRAC
DEPARTEMENT
ISERE**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 06 NOVEMBRE 2017
N°87/2017**

L'AN DEUX MILLE DIX-SEPT LE SIX NOVEMBRE

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué le 27 octobre 2017, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de M. NIVON Jacques, Maire.

PRESENTS : M. Mmes NIVON J., BARET E., CAILLAT G., CATTANI J.L., CERONI J., CHABANY S., CHAIB J., DIBON C., DIETRICH F., GALLEGO G., HAMEL E., LEGROS N., MANTONNIER D., MENDEZ M., MILET F., RIOU M., VITINGER A., ZABONI S., ZANNI B.

PROCURATIONS : KOENIG S. à MANTONNIER D., MILLET G. à GALLEGO G., SANCHEZ D. à NIVON J.

En application de l'article L 2121-15 du code général des collectivités territoriales, Monsieur Eric BARET est nommé secrétaire de séance.

Conformément à l'article L 2121-18 du même code, la séance a été publique.

RH – DEMANDE DE RENOUELEMENT DE TRAVAIL A TEMPS PARTIEL

Monsieur le Maire fait part au Conseil d'une demande de Madame Muriel GARCIA, agent territorial spécialisé des écoles maternelles principal 1^{ère} classe, qui souhaite renouveler sa réduction de temps de travail pour une durée hebdomadaire fixée à 84 % du temps plein.

Compte tenu des motifs personnels exprimés par l'agent, et considérant que cela ne nuira pas au bon fonctionnement des services, le Maire propose de donner un avis favorable pour un an du 22/11/2017 au 21/11/2018.

LE CONSEIL APRES AVOIR DELIBERE A L'UNANIMITE

DONNE UN AVIS FAVORABLE pour le travail à temps partiel à hauteur de 84 % pour une durée d'un an du 22/11/2017 au 21/11/2018.

AINSI FAIT ET DELIBERE EN MAIRIE, les jour, mois et an que dessus

Pour copie conforme,

CHAMP sur DRAC le 08 novembre 2017.

Le Maire,

Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de l'acte compte tenu de sa télétransmission en préfecture et de sa publication ou notification

